

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 17 avril 2024 à 19 h 20, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 094-04-2024

PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION DE LA MRC DE PORTNEUF 2024-2025 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du Fonds régions et ruralité (FRR) 2020-2025 est intervenue entre la ministre responsable de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, et la MRC de Portneuf le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

CONSIDÉRANT que les membres de la commission du développement social et économique de la MRC de Portneuf ont pris connaissance de la proposition de priorités, lors de la rencontre du 15 avril 2024, et sont d'accord avec les recommandations;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors de la commission du développement social et économique du 15 avril 2024;

QUE les actions prioritaires soient mises en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiées au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par la ministre pour la représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 18 avril 2024



Josée Frenette
Greffière-trésorière